

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 Avril 2013

Membres présents :

L.PETRY, T.MAALOUF, JP.BERROD, JF LAMONTAGNE, B.GUIGON, V.KRAFFT, T. BOUR, C.CRETON, D.MOUGEOT.

Membres excusés :

L.COLLOT, JL.FAU, J. CRANCE, C.GENY, MC.BAZARD, E.BODART, D.AUDOUY,

Le Président L. PETRY ouvre la séance à 21h au restaurant « Le Capu » à Nancy.

1-Approbation du conseil d'administration (CA) du 5 décembre 2012

Le compte rendu du Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité

2- Préparation de l'assemblée générale du juin 2013 :

Le Dr Maalouf nous présente les comptes. Il arrêtera les comptes au 31 décembre 2012 pour les présenter en juin.

En raison de la mise en route du paiement par carte bancaire, il n'a pas été possible de garder la banque populaire. C'est pourquoi FOCAL a de nouveaux comptes sur le Crédit Mutuel. En effet, comme nous sommes régis par la loi 1901, nous n'avons pas de numéro SIRET, demandé par les banques.

Le congrès de 2013 au domaine de l'Asnée a été un succès puisque FOCAL a été bénéficiaire. Actuellement, nous avons en tout l'équivalent de financiers de 2 congrès, ce qui nous permet une certaine autonomie et de financer nous-mêmes nos soirées de formation, sans l'aide de laboratoires. Le Dr Maalouf a donc ouvert le livret bleu pour l'association où il a placé 76 575,45€ et un placement « croissance pro » où il a placé 10 000€.

Ces bénéfices ont pu en partie être dégagés par le congrès du domaine de l'Asnée car le traiteur est inclus dans la location de salle.

Les cadeaux pour les intervenants ont été très raisonnables.

Les frais de fonctionnement ont diminués dans le département de formation continue de la faculté et grâce au changement de gestionnaire informatique.

Les réunions en soirée nous coûtent moins chers.

3- Le problème du DPC (développement professionnel continu), exposé par le docteur Bour

Le développement professionnel continu connaît entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013 une période transitoire. Il sera développé plus en profondeur par le Dr Bour après l'assemblée générale du mois de juin.

En clair, tout médecin français ou paramédical français sera soumis à l'obligation de DPC. Pour cela, il doit s'inscrire sur le site www.mondpc.fr, il a droit à un dédommagement et doit faire une évaluation en répondant à des questionnaires avant et après la formation. L'évaluation est obligatoire. Elle sert à prouver que le congrès a été efficace. Il n'y aura pas de dédommagement si elle n'est pas faite.

Les organisateurs du congrès peuvent avoir environ **933** euros par formation et les médecins inscrits reçoivent environ **517.50** euros par journée de formation. Le crédit alloué par médecin est relativement important puisqu'il peut atteindre :

- 2990 euros par programme

- 3700 euros par médecin.

Le 2^{ème} site important à connaître est www.ogdpc.fr

FOCAL est un des 3 organismes validés. Dans la nouvelle formule de DPC, l'état prend donc en charge la formation sans l'aide des laboratoires. Les laboratoires ne doivent donc plus être sollicités et ne peuvent même pas être invités à titre gracieux. L'argent recueilli par l'état pour la formation médicale provient en grande partie d'un prélèvement réalisé sur les laboratoires.

Les programmes de DPC sont consultables sur internet et leur champ d'activité très large. Un programme de DPC doit obligatoirement :

- Etre conforme à une orientation nationale ou régionale
- Comporter une des 3 méthodes et modalités validées par l'HAS
- Etre mis en œuvre par un ODPC, enregistré par l'OGDPC. FOCAL en est un.

4- Préparation du congrès 2013 :

-Date : vendredi 27 et samedi 28 octobre 2013

-Thème : Ophtalmopédiatrie

- Modalités pratiques :

- Le congrès à l'Arsenal à Metz. Les contacts ont été pris auprès de M. Schoenenberger, directeur de l'Arsenal. Il est prévu un repas pour les techniciens qui nous assistent pour la vidéoprojection. Le problème se pose pour les laboratoires qui ne peuvent plus être invité. Nous garderons la salle du gouverneur pour les pauses.

- Le repas des orateurs est prévu à 20h00 au restaurant « le magasin aux vivres », à côté de l'Arsenal, le jeudi 26 septembre 2013. La réservation est faite par le Dr Guigon, le menu établi pour environ 15 personnes. Le dr Maalouf a payé pour des arrhes.

- Les repas de midi seront pris à L'Orangerie de l'Arsenal, le traiteur sera Lorraine réception pour 29,82 E / pers

- les pauses seront de 8.21 E / pers, le Dr Guigon doit prendre contact pour faire baisser à 6 euros.

- A 18h, une visite de la cathédrale de 1h a été acceptée par la mairie de Metz, sur demande du dr Guigon. Nous aurons 2 guides. Il faudra veiller à ne pas avoir de retard, sinon le visite sera écourtée d'autant. Le prix total est évalué à 160E.

- Le repas de gala se déroulera à la salle Napoléon au cercle des officiers, 3, rue aux ours à Metz. La réservation est établie. Le traiteur sera Lorraine réception pour 67,76 E / pers

- La prestation de tambours napoléoniens est prévue pour une somme de 67,26 euros, les musiciens doivent être pris et ramenés par un bus à nos frais, les devis ont été faits avec les TCRM : 118,22 euros. .

- Les chambres d'hôtel pour les orateurs sont réservées au cercle officiers où se déroule la soirée.

- Le Dr Pétry se charge du cadeau des orateurs. Il est défini entre 200 et 250 E et sera issu des cristalleries de Baccarat.

3- Réunions en soirée :

- Le 13 juin 2013, la soirée sera animée par le Dr T. Bour à Nancy et aura pour thème : « actualités professionnelles, nomenclature, dépassement d'honoraires ». La réunion sur le DFC, initialement prévue, ne peut être faite car la loi n'aura pas encore été établie d'ici-là. Le Dr Krafft s'est engagée à réserver le Flo, c'est le jour de son anniversaire.

4- Les ateliers d'angiographie :

Ils sont prévus le mercredi 17 avril, à 20h30, à la maison de Myom, l'organisateur étant le Dr Pétry.

L'assemblée générale est fixée au 13 juin 2013

La séance est levée à 23h45.

Le Président L. PETRY

La secrétaire générale B. GUIGON